

# POLITIQUE EN MATIÈRE DE CADEAUX ET DE DIVERTISSEMENTS POUR LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT MONDIALE

## Objectif

- ▲ Chez Ecolab, nous voulons que toutes nos transactions commerciales soient exemptes d'influence ou de semblant d'influence inappropriée. Pour cette raison, nous limitons la capacité de nos employés de la Chaîne d'approvisionnement mondiale d'offrir ou de recevoir des cadeaux et des divertissements.
- ▲ L'objectif de la présente Politique en matière de cadeaux et de divertissements pour la Chaîne d'approvisionnement mondiale est d'établir nos limitations spécifiques quant à offrir et recevoir des cadeaux et divertissements pour les employés impliqués dans les activités d'approvisionnement.

## Domaine d'application

La présente politique s'applique à tous les employés au sein de l'organisation de la Chaîne d'approvisionnement mondiale.

## Politique

### Cadeaux

- ▲ Offrir des cadeaux
  - Les employés de la Chaîne d'approvisionnement mondiale ne peuvent pas offrir des cadeaux aux fournisseurs, peu importe la valeur monétaire du cadeau.
- ▲ Accepter des cadeaux
  - Les employés de la Chaîne d'approvisionnement mondiale ne peuvent pas accepter des cadeaux des fournisseurs, peu importe la valeur monétaire du cadeau.
    - Si un cadeau est reçu de manière non intentionnelle (par ex. par courrier ou courriel)
      - Communiquez avec votre directeur pour savoir ce qu'il convient de faire avec le cadeau (par ex., partager un panier cadeau avec le reste des employés du service ou retourner le cadeau au fournisseur). Dans tous les cas, le fournisseur doit être avisé de notre politique.
      - L'argent liquide, les cartes-cadeaux, les billets électroniques, les équivalents de liquidité ou des articles similaires ne sont jamais autorisés.
- ▲ Les cadeaux comprennent, sans s'y limiter :
  - Argent liquide ou équivalents de liquidité (par ex. cartes-cadeaux)
  - Billets pour assister à un événement sportif ou un concert

- Des marchandises, comme du vin ou des paniers de fruits et des paniers des fêtes
- Articles ou accessoires portant le logo de l'entreprise (par ex., tasses de café, carnets de notes, polos)
- Prix
- Transport
- Voyages
- Services gratuits
- Hébergement
- Faveurs spéciales

#### Repas et divertissements

- ▲ Les employés de la Chaîne d'approvisionnement mondiale ne peuvent offrir aux, ou recevoir des fournisseurs, des repas ou divertissements, peu importe leur valeur monétaire, sauf dans les cas indiqués ci-dessous :
  - Les repas doivent avoir un objectif commercial légitime (à savoir, un repas d'affaire avec un fournisseur pour discuter des affaires avec Ecolab);
  - Les repas doivent être modestes (pas extravagants) en vertu des normes locales;
  - Les dépenses doivent être documentées de manière précise et adéquate, et inclure l'objectif commercial, la valeur et les personnes présentes;
  - Les repas avec le même fournisseur ne doivent pas être fréquents;
  - Seules les personnes ayant une raison commerciale légitime d'être présentes doivent être incluses (ne pas inclure les conjoints(es) ou les invités personnels); et
  - Autrement, suivez le Politique mondiale d'Ecolab en matière de voyages et de dépenses

#### Responsabilité

Il incombe aux employés de la Chaîne d'approvisionnement mondiale de se conformer à cette politique.

Il incombe à tous les directeurs de la Chaîne d'approvisionnement mondiale de s'assurer que toute dépense encourue par leurs employés en relation avec cette politique se conforment à cette politique.

#### Références :

Cette politique est intentionnellement plus restrictive que la langue pertinente utilisée dans la Politique mondiale d'Ecolab en matière de voyages et de dépenses.

Version n°	Date	Description	Révisé par
1	11/20/2014	Politique en matière de cadeaux et de divertissements pour la Chaîne d'approvisionnement mondiale	Approvisionnement mondial